

Faut-il tuer – ou mourir – pour que vive le Liban ?

Séminaire Dix-sept hommes et femmes dont sept affiliés à des partis ont participé à un séminaire de médiation politique organisé par le Centre professionnel de médiation de l'USJ.

Faut-il tuer – ou alternativement mourir – pour que vive le Liban ? C'est sur cette interrogation funèbre que Johanna Hawari-Bourgély, directrice du Centre professionnel de médiation (CPM) de l'USJ, a rassemblé 17 médiateurs, hommes et femmes, dix indépendants et sept autres nommés par des partis politiques (PSP, Forces libanaises, courant du Futur, Courant patriotique libre, Marada, Kataëb, Hezbollah), afin de les initier à la négociation et à la médiation dans le domaine politique. Les attestations correspondant à ce séminaire de formation ont été remises aux participants au cours d'une cérémonie, le 14 juin, au campus des sciences sociales, en présence notamment du Pr Joseph Maïla, parrain de la promotion, et de la Pr Fadia Kiwan, directrice de l'Institut des sciences politiques de l'USJ.

Exercices pratiques du vivre-ensemble, les différentes phases du séminaire ont incul-

qué aux apprentis médiateurs l'art de tisser des liens autour de valeurs communes ou d'un projet commun, a expliqué Johanna Bourgély.

Conduit par le CPM, le projet s'est fait en partenariat avec l'Organisation internationale de la francophonie, l'Association des ombudsmans et médiateurs de la francophonie, l'Institut des sciences politiques et d'éminents experts libanais et internationaux.

Une pensée particulière a été réservée par Mme Hawari-Bourgély à Dominique Baudis, défenseur des droits français, qui avait soutenu très activement la genèse de ce projet pilote.

Daccache : La pratique de la théorie

De son côté, le Pr Salim Daccache s.j., recteur de l'Université Saint-Joseph, a souhaité que « ce qui représente une réussite sur le plan théorique et académique, ce qui n'est pas une chose banale,

soit traduit sur le terrain politique libanais lui-même, au cœur même des problèmes les plus aigus et les plus délicats, surtout ceux qui concernent l'avenir de notre pays ainsi que les choix stratégiques que notre nation doit prendre pour sauver son identité et sa libanité, et enracine ses choix historiques quant à la convivialité, la démocratie, le respect de la Constitution et le bien-être de son peuple ».

L'esprit de la médiation, a expliqué en substance le Pr Daccache, s'inscrit dans la ligne historique de l'USJ. L'objectif de la médiation entre partis opposés ne doit pas être le partage d'un gâteau, mais l'effort de mise en place d'un État libéré des interventions partisans et placé au service de tous. « C'est seulement de cette manière que nous pouvons dire que ce séminaire a atteint ses objectifs et qu'il mérite d'être réédité pour le

bien de tous », a-t-il conclu.

Cellule d'alerte

De son côté, au nom de la nouvelle promotion de médiateurs politiques, Me Amine Rizk a affirmé l'engagement de tous à promouvoir la médiation dans la gestion des conflits politiques et/ou communautaires, et à soutenir la mise en application de la loi portant création d'une institution de médiateur de la République, à l'instar de ce qui se fait dans d'autres pays.

« À côté de ce qui les concerne directement dans notre spécificité libanaise, a-t-il précisé, nous avons eu l'occasion d'étudier les processus et les techniques de médiations politiques dans les conflits internationaux ou intranationaux (hélas de plus en plus nombreux), ainsi que ceux de la médiation administrative qui pourrait avoir lieu entre les citoyens et les administrations publiques ».

Enfin, Me Rizk a fait part d'un projet de constitution d'une

« cellule d'alerte et de médiation politique » pour aider à la facilitation des résolutions des crises au Liban. « Nous n'hésiterons pas à faire appel à des experts pour expliquer ces crises et proposer des lignes de sortie, a-t-il dit. D'aucuns pourraient penser que cette tâche est impossible au Liban, nous n'en sommes pas si sûrs. »

F.N.



La promotion de médiateurs politiques entourant le recteur Daccache, ainsi que Fadia Kiwan, Johanna Hawari-Bourgély et Joseph Maïla. De la théorie à la pratique.

Photo Michel Sayegh